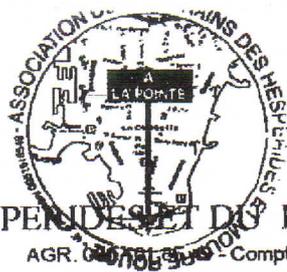


ASSOCIATION
DES HESPERIDES



DES RIVERAINS

DES HESPERIDES ET DU MOURRE-ROUGE

AGR. 06400 Cannes - Compte Chèques Postaux : 14 934 32 k
29 Ave DES HESPERIDES 06400 CANNES
Tel 06. 15.79.77.23

COMMUNIQUE DE PRESSE 4 janvier 2003

BETONNAGE ET DERIVES DE L'URBANISME SUR LA POINTE CROISSETTE

Bulldozers, grues, camions... fleurissent sur la Pointe Croisette envahie par le développement des chantiers et des projets immobiliers.

Après le " Palais des Iles ", Av. des Hespérides, projet immobilier du groupe George V, faisant l'objet de recours en tribunal administratif, après le projet rue Ricord Laty, du même groupe George V, soulevant tout autant de réactions de riverains, après l'Avenue de Lérins, le Boulevard de la Source, la Place de l'Etang, le Bd Gazagnaire victimes de démolitions des derniers vestiges constituant l'âme du quartier de la Pointe Croisette, un nouveau projet a vu le jour à l'angle des rues Ricord laty et Esprit Violet.

Du non respect de la réglementation sur l'affichage des permis de construire au détournement des alignements imposés par le P.O.S, via les transgressions permanentes de la législation et les divers courriers en instance à la mairie, les dérives de l'urbanisme sur la Pointe Croisette conduisent à s'interroger sur les raisons qui poussent la municipalité à permettre un tel développement du bétonnage de notre ville au détriment de la qualité de vie des résidents cannois et riverains, la Pointe Croisette n'étant pas extensible.

Pourquoi la Mairie ne réagit pas à nos divers courriers?

Comment la municipalité peut-elle souhaiter que 2003 soit l'année de la qualité de la vie à Cannes sans prendre en compte la dégradation de celle-ci pour les résidents existants et continuer à en accueillir d'autres?

La nouvelle équipe municipale avait promis aux cannois de faire différemment des précédentes : il n'y a jamais eu autant de chantiers en cours et à venir sur la Pointe Croisette et de non respect de la qualité de vie des Cannois.

Comment la municipalité entend-elle résoudre les diverses nuisances et problèmes, notamment de circulation et de stationnement, qu'engendreront les centaines de nouveaux logements et résidences secondaires induits par ces constructions (tout en se refusant d'augmenter le quota de places de stationnement par nouveau logement) ?

Qu'advient-il de notre quartier durant l'été 2003? La municipalité prendra-t-elle un arrêté municipal interdisant les travaux et chantiers sur la Pointe Croisette du 1er juin au 15 septembre afin de sauvegarder une qualité de vie et la vocation de ce quartier?

Y a-t-il une volonté d'augmenter encore le nombre de *logements inoccupés* à Cannes?

Si la ville a besoin de logements (sociaux), Cannes n'a pas besoin de nouveaux scandales immobiliers...

Pour tous contacts

Edwige CORCIA : 06 83 50 97 27

